

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 13<sup>e</sup> jour de janvier 2020, à 19h00, à la salle du Conseil au 45, rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

	François Routhier	Angèle Bastien
Richard David	Jean-Claude Boucher	Line Quevillon

ABSENT      Antonin Brunet

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, Monsieur Réjean Lampron, directeur général est aussi présent et agit comme secrétaire d'assemblée

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

### **2020-01-01    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE**            l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

### **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Questions des contribuables**
- 4. Législation**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019
  - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2019
- 5. Gestion financière et administrative**
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Fin de probation responsable des travaux publics
  - 5.3 Nomination du maire suppléant pour les mois de février, mars et avril 2020
  - 5.4 Renouvellement forfait téléphonique pour les services conseils de Rino Soucy
  - 5.5 Octroi d'un mandat auprès du cabinet de Rino Soucy
  - 5.6 Demande de soutien dans le cadre du Programme emploi été Canada 2020
- 6. Sécurité publique**
- 7. Réseau routier et opération de voirie**
- 8. Urbanisme, environnement et développement**
- 9. Loisirs et culture**
- 10. Varia**
  - 10.1 Campagne équité Outaouais
  - 10.2 Réduction de la vitesse sur la Route 309
- 11. Question des contribuables**
- 12. Levée de la séance**

**2020-01-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
2 DÉCEMBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU : d'accepter le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2019.

**2020-01-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
12 DÉCEMBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU : d'accepter le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019.

**2020-01-04 COMPTE À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE les factures du mois de décembre 2019 soient adoptées et autorisées pour paiements au montant total 166,218.76\$

**2020-01-05 FIN DE PROBATION RESPONSABLE DES  
TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU l'embauche d'un responsable des travaux publics le 2 juillet dernier;

ATTENDU que la période de probation de 6 mois octroyée à celui-ci est maintenant terminée;

ATTENDU que cet employé a satisfait aux conditions reliées à son emploi et que le directeur général recommande de garder celui-ci dans ses fonctions;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon

ET RÉSOLU de mettre un terme à la probation du responsable des travaux publics et de confirmer celui-ci à son poste à titre d'employé régulier de la Municipalité.

**2020-01-06 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR  
LES MOIS DE FÉVRIER, MARS ET AVRIL 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE Line Quevillon soit nommée à titre de maire suppléant pour les mois de février, mars et avril 2020.

**2020-01-07 RENOUVELLEMENT FORFAIT TÉLÉPHONIQUE  
POUR LES SERVICES CONSEILS DE RINO  
SOUCY**

ATTENDU que la Municipalité dispose d'un forfait téléphonique annuel pour recourir à des conseils en matière juridique;

ATTENDU que ce forfait téléphonique est échu depuis le 1<sup>er</sup> janvier et que le tarif annuel pour le renouvellement demeure inchangé à 400 \$ plus taxes;

ATTENDU que ce service s'est avéré fort utile pour aiguiller certaines décisions à propos de sujets parfois complexes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU que le Conseil autorise le renouvellement du forfait téléphonique pour les services conseils de M<sup>e</sup> Rino Soucy au coût de 400 \$ plus taxes couvrant ainsi l'année 2020.

**2020-01-08 OCTROI D'UN MANDAT AUPRÈS DU CABINET DE RINO SOUCY**

ATTENDU les démarches entreprises par la Municipalité dans la cause l'opposant au résident du 2580, Route 309;

ATTENDU que cette cause dure depuis plusieurs années et qu'elle a connu un dénouement avec le jugement émis en faveur de la Municipalité le 16 octobre 2019;

ATTENDU que la partie adverse a signifié son intention de porter la cause en appel et qu'il y a lieu pour la Municipalité de poursuivre le processus devant conduire en une résultante à nouveau favorable pour elle;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier

ET RÉSOLU que le Conseil autorise de poursuivre les démarches dans la cause l'opposant au résident du 2580, Route 309 et retienne à ce titre les services de M<sup>e</sup> Rino Soucy qui agit comme mandataire de la Municipalité depuis le tout début de ce dossier.

**2020-01-09 DEMANDE DE SOUTIEN DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA 2020**

ATTENDU que la Municipalité a obtenu un financement pour procéder à l'embauche de 3 étudiants via le programme d'Emploi été Canada 2019 pour le relais touristique lors de la saison estivale passée;

ATTENDU que dans la perspective de pouvoir à nouveau bénéficier de ce programme pour 2020 il y a lieu de renouveler l'entente intervenue en 2019 entre la Municipalité et l'Association athlétique de Notre-Dame-de-la-Salette;

ATTENDU qu'une telle entente permettrait à la Municipalité de déposer une demande au programme d'Emploi été Canada au nom de l'Association athlétique, permettant de bonifier la subvention à obtenir;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise la Municipalité à conclure une entente avec l'Association athlétique de Notre-Dame-de-la-Salette en vue d'inscrire une demande au programme Emploi été Canada et mandate le directeur général à préparer et déposer ladite demande de subvention dans le cadre de ce même programme pour la saison estivale 2020.

2020-01-10

## APPUI CAMPAGNE ÉQUITÉ OUTAOUAIS

ATTENDU

que les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice sociale et de la culture sont tous sous-financés au Québec;

ATTENDU

que l'Outaouais souffre doublement de ce sous-financement chronique par rapport aux autres régions comparables du Québec puisqu'elle n'obtient pas sa part en ce qui concerne la répartition des fonds publics per capita, le manque de professionnels et de travailleurs de la santé, et le manque d'infrastructure et d'équipement;

ATTENDU

que l'Outaouais souffre d'un manque de programmes collégiaux et de baccalauréat, ce qui force une partie importante de notre jeunesse à aller étudier à l'extérieur de notre région et à s'exiler définitivement;

ATTENDU

que le financement de nos organisations communautaires est gelé depuis des années, et que par conséquent les besoins en services sociaux de notre population défavorisée sont négligés par faute de moyens;

ATTENDU

que le sous-financement du patrimoine culturel et historique et de la culture en général défavorise notre région dans son développement identitaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien  
ET RÉSOLU unanimement

QUE

le Conseil appuie la campagne d'Équité Outaouais et demande au gouvernement du Québec :

- Une augmentation significative du financement public des soins de santé en Outaouais pour rattraper le financement des régions comparables au Québec.
- Une augmentation significative des programmes collégiaux et de baccalauréat pour combler le manque de programmes qui obligent nos jeunes à s'exiler.
- Une augmentation significative du financement de nos groupes communautaires pour leur permettre de réaliser adéquatement leur mission d'entraide et de justice sociale.
- Une augmentation significative du financement du développement du patrimoine culturel et historique et de la culture en général.

2020-01-11

## RÉDUCTION DE LA VITESSE SUR LA ROUTE 309

ATTENDU

que la vitesse excessive et les dépassements dangereux sur la Route 309 représentent une problématique bien connue des usagers;

- ATTENDU que la présence d'un volume très intense du transport lourd sur cette même route contribue fortement à augmenter le niveau de dangerosité;
- ATTENDU que la circulation routière expose la population avoisinante et le noyau villageois à des bruits continuels et soutenus;
- ATTENDU que la situation a tendance à s'aggraver en raison de l'accroissement considérable du débit de circulation automobile et du nombre de véhicules lourds au cours des dernières années;
- ATTENDU qu'il y a des commerces et des résidences en bordure de la Route 309 dans le secteur du village;
- ATTENDU qu'il y aurait lieu de réduire la limite de vitesse pour des raisons de sécurité de même que pour minimiser les inconvénients associés à un tel flot de circulation sur cette route;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil entame une démarche pour déposer un dossier auprès du Ministère des Transports du Québec lui demandant de réduire la vitesse sur la Route 309 à 50 km/h à la hauteur du village de Notre-Dame-de-la-Salette.

## QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

### 2020-01-12 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée à 19h50

### MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Je soussigné, Réjean Lampron directeur général et secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par .....  
Réjean Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Par .....  
Denis Légaré, maire